

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 22 Mars 2023** à 18h00 Salle Claudine Normand, 3 rue Henri Barbusse à Aniche que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 45**

**Présents : (titulaires et suppléants) 30**

**Absents : 9**

**Procuration : 6**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 28**

**Pour la CCCO :** Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Lionel FONTAINE - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Karim BACHIRI - Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Arnaud GLABIEN - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI.

**Etaient présents (délégués suppléants) : 2**

**Pour la CCCO :** Marc DURANT suppléant de Julien QUENNESSON.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

**Etaient présents par procuration : 6**

**Pour la CCCO :** Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Alain PAKOSZ donne pouvoir à Jessica TANCA.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Delphine GUINEZ donne pouvoir à Romain DAPVRIL - Gilles BARBIEUX donne pouvoir à Jacques LECLERCQ - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE.

**Etaient absents et excusés : 9**

**Pour la CCCO :** Marc DELECLUSE - Rodrigue LEBLAN - Donato MIRAGLIA.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Christine ERADES - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Jamila MEKKI - Philippe ROSZYK - Franck VALEMOIS.

## **OBJET : LIGNE B DE BHNS – BILAN CONCERTATION PREALABLE**

**Monsieur STRZELECKI** indique que par délibération du Comité Syndical 2020-12-2-2 en date du 16 décembre 2020, le SMTD avait décidé de lancer une procédure de concertation préalable pour le projet de ligne B de BHNS.

L'objectif de cette délibération est de présenter le bilan de cette concertation préalable.

### **1 – RAPPEL DU CONTEXTE**

Le projet de transformation de la ligne 2 Evéole en ligne B de BHNS se situe sur les communes d'Auby, Cuincy, Douai, Dechy, Flers-en-Escrebieux, Lambres-lez-Douai, Lauwin-Planque, Leforest et Sin-le-Noble.

Le SMTD s'était fixé comme objectifs de :

- Supprimer/limiter les aléas de circulation et garantir les temps de parcours,
- Identifier les sections à enjeux permettant d'améliorer ces temps de parcours et la régularité des services,
- Cibler les points durs et dysfonctionnements sur lesquels les aménagements de voirie devront se concentrer en priorité,
- Capturer de nouveaux usagers et inscrire le projet de ligne B dans un cercle vertueux,
- Proposer aux futurs usagers une ligne B performante, confortable, sûre et fiable,
- Définir un tracé de la ligne B direct, rapide et optimisé en visant à mieux desservir les centralités du territoire et les secteurs en développement.

Pour atteindre ces objectifs et réaliser un 1<sup>er</sup> travail concernant la faisabilité technique et financière de ce projet, le SMTD avait confié au bureau d'étude TRANSAMO une mission qui s'est déroulée en 5 phases :

- Phase 1 : actualisation du diagnostic ;
- Phase 2 : définition des scénarios de tracés ;
- Phase 3 : actions de dialogue et bilan ;
- Phase 4 : définition « finale » du projet ;
- Phase 5 : concertation préalable

→ Le SMTD avait ainsi privilégié le choix d'organiser un premier temps de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du territoire portant sur le choix du tracé (phase 3), avant d'approfondir les différentes solutions techniques possibles relatives à l'insertion des aménagements de voirie nécessaires pour la future ligne B de BHNS (phase 4) pour au final préparer une concertation en dernière phase de mission permettant de présenter les premiers plans d'aménagement de ce projet.

### **2 – BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE**

#### *a) Objectifs de la concertation préalable*

La concertation préalable visait 2 principaux objectifs :

- Informer les habitants, usagers et riverains sur le projet de la ligne B de BHNS en précisant les principaux objectifs et caractéristiques du projet.

Envoyé et reçu en préfecture le 05.04.2023

Publié sur le site le 07.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD\_23\_3\_2\_1-DE

- Consulter et susciter une adhésion durable tout au long du projet pour en améliorer la qualité de la décision publique et en renforcer la légitimité ;

#### b) Déroulement de la concertation préalable

Pour rappel, la concertation préalable s'est déroulée du 11 au 31 janvier 2021.

Les modalités de concertation ont été adaptées pour répondre aux contraintes du contexte sanitaire de cette période, sans entraver la démarche de concertation.

Ainsi :

- Pour obtenir des informations et s'exprimer sur le projet Ligne B, les habitants disposaient de 2 possibilités :
  - *En dématérialisé : sur le site Internet du SMTD ;*
  - *En version papier : au siège du SMTD et de l'ensemble des mairies concernées par le projet (8 communes)*
- ➔ *Consultation d'un dossier de synthèse réalisé spécialement pour la concertation préalable + mise à disposition de registres et d'une adresse mail spécifique pour réceptionner les avis et remarques sur le projet*
- Pour échanger et poser des questions/remarques spécifiques sur le projet Ligne B de BHNS : 3 possibilités étaient offertes :
  - *Deux réunions publiques en visioconférence ont été organisées (13 et 27 janvier 2021) ;*
  - *Un centre d'appel téléphonique a été mis en place pour échanger avec un technicien du SMTD ;*
  - *Une permanence au siège du SMTD a été organisée pour permettre des échanges directs avec un technicien du SMTD.*

#### c) Organisation d'une campagne de communication

Une importante campagne de communication a été mise en place par le Syndicat pour annoncer la concertation préalable du projet Ligne B mais aussi informer sur les modalités d'expressions mises en place à travers :

- L'annonce de la concertation publique dans la presse ;
- La distribution dans les boîtes à lettre des communes impactées par le projet de 50 000 flyers ;
- Un affichage sur des endroits stratégiques du territoire ;
- Une communication via le site internet du SMTD et le facebook Evéole ;
- Un article dans le magazine « Transports en Douaisis » ;
- La sollicitation des partenaires pour relayer ces informations.

Envoyé et reçu en préfecture le 05.04.2023

Publié sur le site le 07.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD\_23\_3\_2\_1-DE

★ ★

**LIGNE B,  
LE GAYANT  
EXPRESS**



DU 11 AU 31 JANVIER

**LA CONCERTATION**

ÉCOUTE ET DIALOGUE AU SERVICE  
D'UN GRAND PROJET DE MOBILITÉ

La parole est à vous...  
Nous vous attendons nombreux !

Plus d'info sur [www.smtd.fr](http://www.smtd.fr)

**DOUAI  
À LA UNE**

**AUTOMOBILE**  
La nouvelle R5  
sera produite  
à Renault Douai  
Page 4

**ETATS-UNIS**  
Joe Biden a prêté  
serment sur la Bible  
de Douai  
Page 11

102, rue des Femmiers - 59 500 Douai - 03 27 96 36 99 - contact@l'observateurdouaisis.fr - www.l'observateur.fr

**LIGNE B EVÉOLE**  
**Quel avenir pour  
la route de Cambrai ?**



La concertation pour la ligne B qui va succéder à la ligne 2 se poursuit. Le point noir se situe rue de Cambrai où bus et voitures vont se partager la route. **PAGE 7**

**DOUAI**  
**Comme l'ancien maire  
de Douai, les plus de  
75 ans se font vacciner**  
Page 14

**FLINES-LEZ-R.**  
Sogem industrie :  
les doutes des  
anciens salariés  
et des syndicats  
Page 5

**SIN-LE-NOBLE**  
Ses dessins  
illustrent  
les vœux  
du maire  
Page 17

**FÉCHAIN**  
De stagiaire  
à directeur,  
un parcours  
hors norme  
Page 20

**SOMAIN**  
Thibaut,  
le petit  
chouchou  
du RC Lens  
Page 23

**L'Observateur  
du Douaisis**

Jeu 21 Janvier 2021  
N° 941  
H 29489 - 0941 - F : 1,50 €

**Exemples de supports employés dans le cadre de la campagne de communication pour informer sur le déroulé de la concertation préalable de la ligne B.**

d) Synthèse des avis et des contributions

Les contributions des habitants et des partenaires ont porté principalement sur 3 thématiques :

- Le stationnement (nécessité de maintenir l'offre de stationnement « riverain » rue de Cambrai et du faubourg de Paris à Douai, mise en garde sur la préservation des places de parking réservées : Places GIG-GIC...);

Envoyé et reçu en préfecture le 05.04.2023

Publié sur le site le 07.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD\_23\_3\_2\_1-DE

- Des demandes d'informations complémentaires sur le réaménagement de la rue de Cambrai (aménagement de voirie en faveur de la ligne B, qualité des cheminements piétons, maintien du stationnement existant...);
- L'importance des pistes cyclables à intégrer au projet ligne B (continuité des aménagements et qualité des revêtements).

Par ailleurs, à l'issue de la concertation préalable, **plusieurs secteurs le long de tracé de la future ligne B ont été identifiés comme de secteurs à enjeux** sur lesquels des approfondissements techniques, financiers et/ou des arbitrages « politiques » seront nécessaires dans les suites de ce projet.

Les secteurs à enjeux identifiés étaient les suivants :

- **Place d'Arme/Rue de Paris à Douai :**
  - *Planning des travaux en concordance avec la Mairie de Douai à organiser*
  - *Phase unique ou en tronçons à définir*
  - *Positionnement de l'arrêt « Beffroi » à affiner*
  - *La question de la giration des bus Rue de Paris/Place d'Armes à approfondir*
- **Rue de Cambrai à Douai**
  - *Positionnement de la bande cyclable bidirectionnelle sur la place l'Hérillier à réétudier*
  - *Suppression des stationnements riverains :*
  - *Objectif du SMTD : compenser toutes les places supprimées de stationnements dans le cadre du projet*
  - *Nécessité de maintenir des places de stationnement GIG-GIC*
  - *Positionnement de la station Résidence Gayant à examiner de nouveau*  
→ *Maintien des accès aux sorties riveraines et aux garages*
  - *Etudier la possibilité de la création d'un cheminement piéton entre la station et le secteur Résidence Gayant*
  - *Continuité des itinéraires cyclables à assurer sur la rue de Cambrai :*
  - *Gestion du carrefour rue de Cambrai et des accès à la résidence les Cicérons située à proximité*
  - *Contraintes de la classification de l'axe Rue de Cambrai en ITE (Itinéraire de Transport Exceptionnel) à intégrer aux propositions de réaménagement de cet axe*
- **Rue du Faubourg de Paris/Eglise du Raquet à Douai**
  - *Positionnement de la station « Eglise du Raquet » à approfondir*

Envoyé et reçu en préfecture le 05.04.2023

Publié sur le site le 07.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD\_23\_3\_2\_1-DE

- *Maintien place GIG-GIC et des places de stationnement permettant d'accéder aux commerces*
- NB : *L'aménagement de la station Eglise du Raquet nécessitait la suppression de 5 places de stationnement*
  - *Arbitrages nécessaires : suppression du stationnement riverain (environ 10 places) ou création d'itinéraires cyclables continus ?*
  - *Reconfiguration du carrefour Chemin des allemands/Rue Gallieni/D643 à intégrer (projet de Douaisis Agglo) ;*
  - *Réaménagement du carrefour Rue des Moineaux/D643 à intégrer (projet de la Ville de Douai)*
- **Giratoire Décathlon à Lambres-Lez-Douai**
  - *Remarque de la clinique vétérinaire sur la nécessité de maintenir les places de stationnement situés devant la clinique*
  - *Nécessité de maintenir les espaces verts de ce secteur*
- **Ecoquartier du Raquet à Sin-le-Noble**
  - *Problème identifié des stationnements « sauvages et illicites » liés au groupe scolaire Paulette-Deblocq*
  - *Linéaire important aménagé en pavé qui pénalise le confort des usagers de la future ligne B*
- **Giratoire Zone du Luc/CHD à Dechy**
  - *Question du franchissement du giratoire CHD/Zone du Luc par la future Ligne B (aménagement d'un site propre avec priorité à feux en faveur des bus) et des impacts de cet aménagement sur la circulation générale.*

→ Ainsi, l'ensemble de ces avis, remarques et contributions ont été intégrés aux suites du projet et au marché de maîtrise d'œuvre de la ligne B attribué en juin 2022. L'enquête publique qui sera prochainement organisée sera également l'occasion de présenter à nouveau l'avancée du projet et des questions qui étaient encore en suspens à l'issue de la concertation préalable.

**Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance en date du 1<sup>er</sup> mars 2023.**

**Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le bilan de la concertation préalable au projet de transformation de la ligne 2 en ligne B de BHNS.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 36

Suffrage exprimé : 36

Envoyé et reçu en préfecture le 05.04.2023

Publié sur le site le 07.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD\_23\_3\_2\_1-DE

Pour : 36  
Contre : 0  
Abstention : 0

**APPROUVE** le bilan de la concertation préalable au projet de transformation de la ligne 2 en ligne B de BHNS.

**Fait et délibéré en séance**

**Le Président,**

**Claude HEGO**

**Le Secrétaire de séance,**

**Yaël CZUPRYNA**

Envoyé et reçu en préfecture le 05.04.2023

Publié sur le site le 07.04.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20230322-SMTD\_23\_3\_2\_1-DE